



« Autres temps, autres mœurs »

Oui, M. le Président, M. le Vice-président, oui autres temps, autres mœurs... politiques ! Car, M. le Vice-président, je vous ai écouté avec attention et même bienveillance jeudi dernier en commission finance, et encore à l'instant. Avec bienveillance, je crois que c'est le mot juste. Car ces orientations budgétaires 2016 annoncent une indéniable césure, un point d'inflexion quasi-mathématique.

Depuis la création des collectivités régionales, et de la nôtre en particulier, un point d'inflexion quasi mathématique dans la course folle de la hausse perpétuelle de la dette, des impôts, des taxes, des dépenses de fonctionnement, du nombre de fonctionnaires territoriaux. Pourquoi ne pas parler aussi du nombre de voitures de fonction ? Ou du nombre d'associations créées «ex-nihilo», pour y caser les copains des coquins, etc.

Depuis 1987, année de son premier budget de collectivité locale de plein exercice, c'est-à-dire, premier budget voté par l'Assemblée plénière ici en Rhône-Alpes : presque 30 ans donc, 30 années d'une histoire en réalité coécrite simultanément ou alternativement par « la gauche », (la vraie), toujours accouplée à « l'extrême gauche », (archaïque, sectaire, revancharde), et dont il subsiste encore ici quelques oripeaux faméliques ; et coécrite par « la droite », enfin ce que l'on appelle par coutume... ou par dérision, « la droite ». Mais de quelle « droite » s'agit-il ? : « Droite libérale ? ». Mais qu'a-t-elle libéré ? « Droite conservatrice ? ». Mais qu'a-t-elle conservé ? Mais, heureusement, toujours « droite » vertueusement républicaine et humaniste, toujours l'allégeance à l'équerre et au compas. Ah ! Les braves gens que voilà...

Bref, j'avais coutume dans la mandature précédente, m'adressant toujours respectueusement au président Queyranne, et je disais toujours : « la droite qui est dans mon dos » : parce que, effectivement, elle était dans mon dos dans la configuration antérieure de notre hémicycle. J'ai donc le loisir aujourd'hui de m'adresser à vous, M. le Président, et à travers vous, à la droite qui est maintenant : à mes pieds ! J'espère, oui j'espère, que vous ne serez donc pas l'incarnation d'une droite « paillasson ». Et je l'espère vraiment, car notre grande région Auvergne Rhône-Alpes, mérite une tout autre politique que celle que vous avez co-conduite et co-construite avec la gauche, et dont les fruits vénéreux s'appellent, par exemple : ERAI, ou, rapport d'actualité oblige : Villa Gillet.

Mais il y en a tant d'autres que vous allez bientôt découvrir ! Et si je cite ces deux associations, c'est qu'elles sont emblématiques. Elles sont exactement le fruit pourri de l'alliance droite-gauche, de la continuité politique droite-gauche. Parce que droite ou gauche, ici dans notre Région, ça a toujours été pareil.

ERAI, Villa Gillet...

Pour faire simple : déversement et dévoiement au fil du temps de l'argent public, gaspillages honteux, frais de déplacements « abracadabrantés » comme disait l'autre, copinages et marivaudages, salaires scandaleux supérieurs à 10 000/12 000 euros par mois, et plus encore... Sans aucun contrôle, ni interne, ni externe !!

Comment en est-on arrivé là ? Démission du politique, ou compromission ? Incompétence des conseillers régionaux administrateurs, ou complaisance, ou complicité ?

Alors, nous vous le disons clairement M. le Président : cette politique suivie pendant tant d'années est ignoble et indécente. Et vous y avez tous votre part. Certes, pas vous personnellement, M. le Président. Mais quand même ! Vos amis de la droite courbe ont cette responsabilité, car durant ces deux mandatures écoulées sous la présidence de M. Queyranne, plus de 90 % des dépenses de fonctionnement, M Blanc, plus de 90 % des dépenses de fonctionnement ont été votées par vos amis républicains, cette droite qui est à mes pieds !

Alors, nous aurions aimé qu'au fil de ces orientations budgétaires, vous annonciez plus clairement et d'un ton martial, ce que vous alliez faire. Il suffisait de nous dire simplement : « Villa Gillet ? Terminé ! Les subsistances ? Terminé ! », ou plus simplement : « Toute association qui ne respecte pas les règles et obligations du Code Général des Collectivités Territoriales : terminé ! ».

Je vais vous rappeler quand même l'article L1611-4 du Code Général des Collectivités Territoriales : « tous groupement, association, œuvre ou entreprise privée qui ont reçu dans l'année en cours une ou plusieurs subventions sont tenus de fournir à l'autorité qui a mandaté la subvention une copie certifiée de leurs budgets et de leurs comptes de l'exercice écoulé, ainsi que tous documents faisant connaître les résultats de leur activité » . Ou la circulaire numéro 3300SG du 15/01/88 qui dit

« que le suivi de l'emploi des fonds dont bénéficie un organisme subventionné, incombe au premier Chef, à l'ordonnateur principal ou secondaire (le maire, le président de région, du département...) qui a accordé la subvention ».

Villa Gillet, ERAI : démission de l'ordonnateur principal, évidemment. Mais selon une jurisprudence socialiste, déjà ancienne et bien établie : « responsable, mais pas coupable ! »

Lorsque j'écoutai le Vice-Président Blanc, je n'ai pu m'empêcher de douter de sa sincérité. Je doute toujours - M. le Vice-Président - de votre sincérité. Car enfin, et sans faire d'archéologie politique, ce qui serait cruel pour tous, et par respect pour nos cheveux blancs, vous n'êtes quand même pas un perdreau de l'année ! Vous êtes, de fait, un revenant chez nous dans cette institution. Etes-vous donc le même homme, M. Blanc, que celui qui fit voter en une nuit, et toute honte bue, la hausse de l'impôt régional de plus de 60 % sous la présidence de Charles Million ?

Alors, je veux bien que vous soyez revenu, plein d'usages et raisons vivre entre nous le reste de votre âge politique, et que, blanchi sous le harnais pour épauler le fringant Wauquiez, vous ayez vraiment décidé de tourner casaque. Comme en d'autres temps, le semillant Edgar Faure tournait allégrement sa veste, arguant que ce n'est pas la girouette qui tourne, mais le vent.

Est-ce donc le vent qui a tourné, M. le Vice-Président ?

Ces orientations budgétaires ont pour nous, Conseillers régionaux Front National, le parfum d'une brise de printemps rafraichissante, après des années de vents mauvais chargés de miasmes morbides. Ce sont pour nous les prémices annonciateurs d'un changement de paradigme politique. Nous voulons y croire !... Parce que c'est bon parfois d'être naïf. Mais je veux enfoncer le clou : en est-il définitivement fini des pestilences et des remugles gauchistes au sein de notre Région ? En est-il définitivement fini de l'absence de courage politique de vos amis républicains ?

Avez-vous résolument décidé de ne plus courber l'échine devant le magistère moral autoproclamé de la gauche, et plutôt que de courber l'échine de la renvoyer dans ses cordes ?

Nous attendons donc avec gourmandise, et un soupçon d'espérance, la suite de votre programme, avec la matérialisation chiffrée de ces orientations budgétaires dans le prochain budget primitif.

Car, M. le Président, c'est au pied du mur que nous jugerons le maçon. Merci.

*Retrouvez les interventions
de vos élus sur www.fnra.fr*



@groupeFnAURA



FN Auvergne Rhône-Alpes



Christophe BOUDOT

Vous lisez aujourd'hui le premier numéro de « La Région Patriote », le bulletin d'expression des élus du groupe Front National de la Région Auvergne & Rhône-Alpes.

Ce journal périodique a pour objet de vous donner un aperçu du travail réalisé par les 34 élus du groupe Front National dans notre Région, de nos

prises de position, de nos interventions, de nos batailles. Dans un contexte rendu complexe par la fusion administrative et technocratique des deux Régions d'une part Auvergne, et d'autre part Rhône-Alpes, ensuite par un changement de majorité et d'exécutif, et enfin par la personnalité de Laurent Wauquiez, tout à la fois omnipotent mais aussi « omni-absent », plus souvent à Paris qu'en région, plus à l'aise pour jouer les porte-flingues d'un Sarkozy en plein essoufflement que pour bien gérer notre collectivité régionale.

Il importe que les élus du FN montrent l'image d'une opposition résolue mais constructive, apte à incarner une alternative possible et crédible en 2022.

Et pour cela, nous travaillons, nous agissons. Mais encore faut-il que nous le fassions savoir, encore faut-il que nous mettions en place les outils. Ce journal, diffusé notamment auprès des maires de la Région Auvergne & Rhône-Alpes ainsi qu'auprès de tous les élus consulaires (CCI, Chambres des Métiers, Chambres d'Agriculture) et d'un certain nombre de décideurs socio-économiques, politiques, institutionnels et associatifs en est un. Mais il ne doit pas être un outil à sens unique. Ce lien, car c'est bien de cela qu'il s'agit, doit fonctionner dans les deux sens.

J'espère que vous serez nombreux à nous faire part de vos réactions, à nous faire vos suggestions afin que notre travail au sein de la Région soit plus proche de vos attentes, afin que nous puissions être le relais du « pays réel » au sein de cette technostructure régionale, coquille locale du « pays légale ».

Je vous invite à une lecture instructive, à la découverte du travail de vos élus Front National à la Région.

Christophe Boudot
Président du groupe Front National
Région Auvergne & Rhône-alpes



NICOLAS BAY À LYON EN SOUTIEN DES CONSEILLERS RÉGIONAUX...

Jeudi 28 avril dernier, Nicolas BAY, Député européen, Conseiller régional de Normandie et Secrétaire général du Front National était de passage à Lyon. Il a notamment rencontré avec Christophe BOUDOT les élus auvergnats et rhônalpins du groupe FN de la Région. Au menu des discussions, un retour sur les dernières élections régionales, et la coordination entre les groupes d'élus, puisque le FN dispose désormais de groupes constitués dans toutes les régions de France métropolitaine ainsi que dans l'Assemblée territoriale de Corse.

AÉROPORT SAINT-EXUPÉRY

LA RÉGION PEUT & DOIT INVESTIR



Bruno DESIES

La privatisation de l'aéroport Lyon - Saint-Exupéry, seule plate-forme aéroportuaire internationale de la Région Auvergne-Rhône-Alpes est lancée, l'Etat souhaitant vendre les 60% qu'il détient au capital.

La Métropole Lyonnaise, la CCI, le Département du Rhône et la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui, il faut le dire, ont brillé jusqu'à ce jour par leur incompétence au Conseil d'Administration de l'Aéroport, risquent donc de se retrouver avec leurs 40% restant minoritaires, face à un éventuel opérateur privé dont on ignore pour l'instant le projet mais dont on est certain qu'il ne recouvrira que partiellement les intérêts stratégiques de la Région.

La Région Auvergne & Rhône-Alpes doit disposer d'un véritable aéroport international à la mesure de son poids économique et de son bassin de population. L'absence de perspectives de développement de l'aéroport d'Aulnat et l'enclavement de l'Auvergne, donnent une dimension supplémentaire à ce dossier. Peut-on imaginer un instant les hommes d'affaires de Munich aller chercher leur correspondance pour l'Asie du Sud Est ou les Etats-Unis à l'autre bout de l'Europe ? C'est pourtant le quotidien des voyageurs de la Région Auvergne & Rhône-Alpes.

Le Président Wauquiez a relevé l'intérêt de cette

proposition mais n'a pu s'empêcher de demander à son groupe de la rejeter au motif qu'une minorité de blocage sera négociée. C'est bien mal connaître le fonctionnement d'une entreprise ce qui n'est pas étonnant de la part d'une personne qui n'a jamais évoluée dans l'économie réelle. En effet, une minorité de blocage résulte forcément d'une négociation, aujourd'hui en situation d'infériorité, et ses limites sont toujours interprétables et contestables. A l'inverse, posséder 51% des parts est indiscutable. C'est d'autant plus regrettable que l'acquisition des 11% des parts qui donneraient la majorité aux autorités locales, est parfaitement faisable financièrement s'agissant d'une entreprise qui réalise des profits et qui en réaliserait beaucoup plus si elle était gérée correctement.

Il y a quelques années, un homme d'affaires anglais usager de l'Eurostar qualifiait la gare du Nord de « cess-pit of Europe » ou, si vous préférez de fosse d'aisance de l'Europe.

Le contraste en effet entre la garde du Nord et Saint Pancrace aux deux extrémités de la ligne est saisissant : d'un côté service politesse, propreté, convivialité, bref une atmosphère plaisante et civilisée de l'autre côté drogues tag, remugle d'urine, flaques de vomi, personnel négligé et agressif, sauf quelques exceptions admirables, bref une de ces atmosphères de film de science-fiction apocalyptique, 30 ans de socialisme le tout au nom de la liberté. Il est tragique pour notre pays que votre parti quand il pouvait agir, se soit accommodé de cette déchéance qui explique le cheminement vers le bas de notre pays depuis 30 ans.

Si j'évoque et cite cet exemple, c'est pour vous faire toucher du doigt l'importance de l'impression

«POUR UN VÉRITABLE AÉROPORT INTERNATIONAL À LA MESURE DE SON POIDS ÉCONOMIQUE ET DE SON BASSIN DE POPULATION»

première que ressent à son arrivée un visiteur étranger, investisseur, client de nos entreprises, touriste et le jugement instinctif qu'il portera par la suite sur le pays, ses habitants, ses produits, ses entreprises. Comme le dit l'adage : « méfiez-vous de votre première impression en général c'est la bonne ».

A Saint-Exupéry nous n'en sommes pas là mais tout voyageur en provenance d'un pays qui fonctionne ressent en débarquant un je-ne-sais-quoi de pays de seconde zone, pour ne pas être plus spécifique. En 2005, un rapport commandé par le gouvernement aux Conseillers au Commerce Extérieur (CCE) avait déjà conduit au licenciement sur le champ du directeur de l'aéroport.

Survient dans ce contexte la décision de privatiser ces infrastructures publiques, éventuellement à des entités étrangères, avec toutes les dérives que l'on peut imaginer quand bien même un cahier des charges contraignant aurait été rédigé.

En 2016, la Région ne dispose toujours pas d'un véritable aéroport international à la mesure de son

poids économique et de son bassin de population. Les usagers de vols longue distance, tant à des fins professionnelles que touristiques sont contraints de rechercher des correspondances le plus souvent à Francfort, Schiphol, voire Londres ou Zürich, occasionnellement Roissy, ce qui rallonge les durées de vol, augmente les aléas et les coûts. Outre une perte de revenus et d'emplois, c'est une situation très pénalisante pour l'économie locale, notamment pour les déplacements professionnels où le temps, le coût et la fatigue sont comptés. C'est aussi un handicap vérifié à l'implantation de nouvelles entreprises dans la région.

Les raisons de cette atrophie sont connues : absence de volonté politique, gestion dilettante et stratégie de la compagnie nationale.

L'absence de perspectives de développement de l'aéroport d'Aulnat et l'enclavement de l'Auvergne donne une dimension supplémentaire à ce dossier.

Nous formons le vœu que la Région Auvergne Rhône-Alpes demande au Gouvernement, que les opérateurs locaux participent et contribuent au rachat des parts de l'Etat afin de disposer d'une participation stratégique de 51% du capital, pour faire de l'Aéroport de Saint Exupéry la vitrine de notre région et son point d'envol vers le reste du monde.



@groupeFnAURA



FN Auvergne Rhône-Alpes



Christophe BOUDOT

Face aux dérives financières constatées dans la gestion de la Villa Gillet (salaires élyséens, notes de frais somptuaires, primes diverses plus ou moins justifiées), Laurent WAUQUIEZ a immédiatement évoqué une « suspension » de la subvention régionale à cette association.

Le FRONT NATIONAL salue la réactivité du nouveau Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes sur ce dossier et se félicite de son souci des finances publiques, surtout après la publication alarmante de trois rapports d'observations de la Chambre Régionale des Comptes concernant des manquements dans la gestion de la Ville du Puy, de la Communauté d'Agglomération et du CCAS, dont Laurent WAUQUIEZ était dans l'ordre d'apparition, Maire, Vice-président et Président...

Pourtant, un nouveau point noir vient entacher le blanc manteau de gestionnaire irréprochable dont Laurent WAUQUIEZ tente de se vêtir depuis quelques semaines. En effet, il s'avère que la convention du ministère de la Culture validant les dépenses de la Villa Gillet, et notamment celles du controversé festival Walls and Bridges, que la Villa a organisé à New York, a été signée du secrétaire général du ministère de l'époque, un certain Guillaume BOUDY.

Or, Guillaume BOUDY est aujourd'hui le nouveau Directeur Général des Services de Laurent WAUQUIEZ à la Région...

Le FRONT NATIONAL attend avec impatience de voir si Laurent WAUQUIEZ continuera à tenir un discours de fermeté budgétaire sur la Villa Gillet, remettant de fait en cause les capacités de bonne administration de son DGS, ou si, comme tant d'autres propos matamoresques de l'intéressé, ils s'évaporeront comme verveine du Puy au soleil...

Le 12 avril dans une lettre ouverte à L. Wauquiez, Christophe Boudot à informé le président de la Région Auvergne - Rhône-Alpes d'une suspicion d'escroquerie dans l'affaire de la Villa Gillet. L'article 40 du code de procédure pénale fait obligation à L. Wauquiez de procéder à un signalement auprès du Procureur de la république. Nous attendons que M. Wauquiez mette enfin des actes de fermeté sur des propos fanfaronnesques.

<http://www.fnra.fr/2016/04/lettre-ouverte-a-mon-sieur-laurent-wauquiez-president-de-la-region-auvergne-rhone-alpes/>



Lyon, le 12 avril 2016.

Lettre ouverte à Monsieur Laurent WAUQUIEZ,
Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Lettre recommandée avec AR.

Monsieur le Président,

Le 17 mars dernier, notre Assemblée a pris connaissance du rapport accablant de la Chambre régionale des comptes au sujet de la gestion de la Villa Gillet. Nous ne reviendrons pas sur ce que nous avons déclaré et écrit à ce sujet. Mais lors de notre intervention, nous vous avions demandé, Monsieur le Président, de cesser immédiatement tout versement à cette structure, et de porter cette affaire en justice, au nom de la Région, puisque vous aviez ici-même manifesté publiquement votre condamnation des pratiques de la Villa Gillet. Un mois après, force est de constater que vous n'avez rien entrepris, malgré des faits qui pourraient évoquer l'abus de biens sociaux, l'abus de confiance et l'escroquerie.

En effet, selon l'article 313-1 du code pénal, « l'escroquerie est le fait, soit par l'usage d'un faux nom ou d'une fausse qualité, soit par l'abus d'une qualité vraie, soit par l'emploi de manœuvres frauduleuses, de tromper une personne physique ou morale et de la déterminer ainsi, à son préjudice ou au préjudice d'un tiers, à remettre des fonds, des valeurs ou un bien quelconque, à fournir un service ou à consentir un acte opérant obligation ou décharge. »

En l'espèce, on découvre dans le rapport de la CRC (p 31 à 44) des pratiques comptables dont la jurisprudence a déjà fait application au travers de la notion « d'escroquerie au bilan », consistant à établir une comptabilité et un bilan trompeurs pour se faire octroyer des avantages. On lit par exemple, pêle-mêle, des observations telles que :

1°« L'association valorise en annexe de ses comptes les locaux de la ville de Lyon qu'elle occupe à titre gratuit à hauteur de 58 k€ par an. La valeur locative du bien est estimée à 135 k€ par an par la ville de Lyon... » (p 33 para 2)

1°« L'association a inscrit en charges d'exploitation des achats de biens qui n'auraient pas dû y figurer mais auraient dû entrer à l'actif de l'organisme... Cette pratique totalement irrégulière tend à minorer les immobilisations de l'association et donc à fausser l'image erronée de son patrimoine » (p 33 para 5 et 6).

En 2012 et 2013, les éléments d'information annexés aux comptes de la Villa Gillet mettent en évidence, à la clôture de l'exercice, un besoin en fonds de roulement respectivement de 418 k€ et 254 k€ alors que, en tenant compte des provisions, le besoin en fonds de roulement est négatif de 804 k€ et 356 k€.

Il s'agit donc non plus d'un besoin mais d'un excédent de ressources à financer.

Il est donc bien perçu qu'elle bénéficiait de ressources importantes et que la Villa Gillet, en ne les affectant pas à son fonctionnement, lui permettant de constater cet amortissement...

RÈGLEMENT - RAPPEL AU RÉGLEMENT

Pour contester la « démocratie » mise en place par Laurent Wauquiez (LR) à la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le groupe Front National a annoncé par la voix de son président, Christophe Boudot, qu'il ne prendrait ni part au débat ni au vote lors du débat budgétaire. Par conséquent, le groupe FN a quitté l'hémicycle.

Monsieur le Président, notre collectivité régionale est brutalisée depuis 100 jours...

Après avoir annulé au dernier moment des commissions et volontairement reporté d'une semaine des commissions budgétaires, après avoir fourni aux élus de notre assemblée une présentation inhabituelle et trop confuse du budget rendant la production d'amendements budgétaires quasi impossible (ce qui ne s'était encore jamais vu !), après avoir imposé un ordre du jour raccourci qui ne fera aucune place à l'intégration des amendements éventuels de l'opposition... Après avoir réduit comme peau de chagrin tous les temps de parole en assemblée plénière, je considère, que les conditions ne sont pas réunies pour débattre sereinement et complètement de ce premier budget Euro-régional.

Votre premier budget, vous le voterez donc entre vous, et j'annonce devant vous que mon groupe ne participera pas à ce simulacre de démocratie. La démocratie, ça ne se divise pas, ça s'exerce tous les jours, dans le plus grand respect des élus et des services de la Région...

Mais de quoi avez-vous donc peur M. le Président, pour mépriser autant les élus comme les services ? Et surtout, les électeurs... ces hommes et femmes qui nous ont fait confiance pour un avenir meilleur.

M. le Président, vous avez installé le grand n'importe quoi depuis 100 jours, vous avez désorganisé le fonctionnement régional et bien continuez seul dans ce grand n'importe quoi. Votez votre budget avec vos groupes, avec ces élus qui pensent comme nous, mais qui n'osent pas encore vous le dire !

En signe de protestation, je demande à mon groupe de quitter l'hémicycle. Nous retirons nos amendements.

LE DIABLE S'HABILLE EN TAFTA ...

Le 14 juin 2013, la Commission européenne a obtenu mandat de la part des États membres de l'Union Européenne pour négocier avec les États-Unis le «Transatlantic Free Trade Area (TAFTA)». En l'état actuel des négociations, cet accord menace de créer une vaste zone de libre échange en démantelant l'ensemble des règles tarifaires, réglementaires et environnementales qui protègent les entreprises, les filières agricoles, les salariés et les consommateurs des États membres de l'Union européenne.

Le 8 juillet 2015, le Parlement européen a adopté un rapport contenant des recommandations concernant les négociations du Partenariat Transatlantique de Commerce et d'Investissement (PTCI). Rapport dans lequel il ne remet en cause, aucun pilier du cadre actuel des négociations du traité transatlantique.

Le 28 septembre 2015, le secrétaire d'Etat au commerce extérieur, Matthias Fekl, mettait en garde contre le manque de transparence dans les négociations et la fin de non-recevoir opposée par les États Unis à sa proposition de remplacement du mécanisme d'arbitrage privé ISDS par une juridiction publique de règlement des différends en matière d'investissement.



Antoine MELLIES

Première région française en AOC (hors viticulture), quatrième en ce qui concerne la production laitière et deuxième cheptel bovin et ovin, Auvergne & Rhône-Alpes est particulièrement concernée par l'impact des traités de libre-échange entre les États Unis, le Canada et les États membres de l'Union européenne. Forte de ses 490 000 emplois industriels et de son riche tissu de TPE/PME, la Région Auvergne & Rhône-Alpes est également sensible à ce que le commerce international s'exerce dans le respect de pratiques concurrentielles transparentes et loyales. Enfin, structurée par une diversité de territoires et soucieuse de garantir un équilibre territorial entre ruralité et métropoles ainsi qu'un haut niveau de service public, la Région Auvergne & Rhône-Alpes s'estime concernée par les négociations relatives à l'accord sur le commerce et les services, plus connu sous le nom de traité TISA.

Le Conseil régional s'inquiète du déroulement des négociations en cours du Partenariat Transatlantique de Commerce et d'Investissement (TTIP) marquées par l'absence totale de transparence, de contrôle démocratique et de débat public.

VŒU DÉPOSÉ PAR LE GROUPE FN

La Région Auvergne-Rhône-Alpes demande au Gouvernement :

- le respect de la souveraineté juridique de la France remise en cause par l'introduction d'un mécanisme de règlement des différends Investisseurs-Etats qui autoriserait les multinationales à contester en justice, des décisions prises par des États pour protéger leurs populations, leurs filières agricoles et industrielles, ou encore l'environnement ;
- la préservation des capacités des États et des collectivités territoriales à maintenir des services publics performants accessibles à tous les citoyens ou encore à favoriser les préférences régionales et nationales en matière d'accès à la commande publique ;
- la protection des droits de propriété industrielle et intellectuelle, mais aussi des libertés numériques ;
- l'indispensable garantie d'un niveau acceptable de protection de l'environnement, de sécurité alimentaire et la défense de nos terroirs et modèles équilibrés de production agricole (AOC, AOP, filière sans OGM) ;
- la nécessité que les parlementaires nationaux et européens aient accès aux informations contenues dans le mandat de négociation des différends traités de libre-échange : TAFTA/TTIP, CETA et TISA ;
- que l'ensemble des textes relatifs aux négociations du TTIP soient diffusés aux parlementaires nationaux et européens (mandat de négociation de la Commission européenne, par exemple) ;
- l'adoption d'une position commune sur ce traité transatlantique pour contribuer à un débat national impliquant la pleine participation des collectivités territoriales afin de correctement informer les citoyens français des enjeux d'un tel traité de libre-échange ;
- aux instances européennes et françaises chargées de ratifier ce traité de s'y opposer si ce dernier ne devait pas être respectueux des intérêts de la France ;
- à être déclarée en zone hors Partenariat Transatlantique de Commerce et d'Investissement (TTIP).



Nous voulons des prix adaptés aux contraintes du monde agricole. Le jeudi 4 février 2016, une soixantaine d'agriculteurs de la Drôme, représentant les éleveurs et producteurs laitiers en colère, se sont rassemblés à Hauterive pour dénoncer les prix agricoles catastrophiquement bas.

AGRICULTURE DES PRIX ADAPTÉS !

Les représentants agricoles ont souligné l'effondrement des prix du lait (290 euros la tonne en moyenne aujourd'hui), très en dessous du tarif de 450 euros la tonne qui constituerait le minimum vital pour les agriculteurs drômois, pour vivre de leur travail, investir et pouvoir le cas échéant transmettre leur patrimoine dans de bonnes conditions.

- Le Front National dénonce une

politique délétère qui non contente de démanteler les filières viande et lait, d'hypothéquer l'avenir de notre économie agricole, est en plus en passe de détruire les équilibres humains et sociaux du monde rural.

- Le Front National conteste l'attribution de subventions aux investissements de matériels qui ne bénéficient qu'aux multinationales du machinisme agricole, et sont sans

répercussions économiques sur le revenu des agriculteurs.

- Le Front National apporte son plus total soutien à la profession agricole et à tous les acteurs de la ruralité dans leur combat pour la survie de nos campagnes. Le Front National considère qu'il est impératif d'apporter un soutien direct et proportionnel aux productions agricoles, cette mesure étant la seule à avoir un impact direct sur la trésorerie des exploitations.

Les élus LR et PS présents se sont vus reprocher de manière véhémement leurs politiques destructrices et mortifères à l'égard du monde agricole.



@groupeFnAURA



FN Auvergne Rhône-Alpes



Thierry Sénéclauze sur le terrain, à la rencontre des agriculteurs

FINANCER L'A45 AFFAIRE D'ÉTAT

Faisant feu de tout bois, le nouveau Président de Région Auvergne Rhône-Alpes, Laurent Wauquiez, vient de faire figurer dans les orientations budgétaires 2016 de la nouvelle collectivité régionale, le soutien financier à la construction de l'A45 pour la bagatelle de 100 millions d'euros. Cette annonce prématurée est politiquement inacceptable pour trois principales raisons :

Tout projet structurant déclaré d'utilité publique doit être financé par l'Etat et non par les collectivités locales, comme cela a été le cas concernant l'A89 ; a fortiori, quand le montant prévisionnel de la subvention d'équilibre versée au concessionnaire, risque d'atteindre les 1.2 milliard d'euros au lieu des 845 millions annoncés, soit près de 70.4% du plan de financement constitué d'aides publiques au profit direct d'un concessionnaire privé. Pas un euro ne doit être pris dans la poche des contribuables locaux !

Aucune étude économique ne démontre que les effets positifs induits de la fluidification du trafic routier, seraient supérieurs aux conséquences désastreuses de la disparition immédiate de près de 500 hectares de terres agricoles et d'espaces naturels. La construction de l'A45 menacerait tout simplement de disparition un des poumons verts de la métropole lyonnaise. C'est la ruralité qui est attaquée !

Le tracé figurant dans la déclaration d'utilité publique ne fait que reporter le goulot d'étranglement dans le couloir de la chimie, à hauteur de Pierre Bénite. L'augmentation certaine du trafic qui en résultera aura des conséquences désastreuses sur la portion de l'A7 qui traverse Lyon par le tunnel de Fourvière. C'est la sécurité et la santé des Lyonnais qui est menacée !

Dans l'opposition à l'A45, il y a des élus cohérents comme ceux du Front National, toujours opposés à la participation financière d'une quelconque collectivité locale ; et ceux qui adeptes du jeu de dupes, font mine de déplorer les effets

dont ils ont chéri les causes. En effet, comment croire à la sincérité et à la crédibilité de l'opposition d'élus locaux et parlementaires « Les Républicains » tels que Renaud Pfeffer, Christophe Guilloteau, George Fenech ? Ils étaient encore, il y a quelques mois, les meilleurs impresarios d'un Laurent

Wauquiez pourtant déterminé durant la campagne électorale, à sortir le carnet de chèques de la Région pour construire cette autoroute.

Fort de ce triste constat, les conseillers régionaux du Front National, Antoine Mellies, Agnès Marion et Muriel Coativy, mèneront une campagne d'information et de mobilisation des populations concernées pour obtenir du Conseil régional Auvergne & Rhône-Alpes un retrait pur et simple de sa participation financière au projet de l'A45.

Il est encore temps !

«AUCUNE ÉTUDE ÉCONOMIQUE NE DÉMONTRE LES EFFETS POSITIFS INDUITS DE LA FLUIDIFICATION DU TRAFIC ROUTIER...»



Le TROMBINOSCOPE des ÉLUS FN



@groupeFnAURA
FN Auvergne Rhône-Alpes



Christophe BOUDOT
PRÉSIDENT DE GROUPE

46 ans - Chef d'entreprise
Commissions thématiques :
- Agriculture, ruralité, viticulture, forêt & alimentation
- Finances, administration générale
- Sécurité
- Commission permanente
Mandats :
Conseiller municipal de Lyon
Conseiller communautaire de la Métropole
Conseiller régional



Anne-Françoise ABADIE PARISI

57 ans - Auxiliaire de vie sociale
Commissions thématiques :
- Action sociale, politique de la ville & logement
- Enseignement supérieur et recherche
- Transports, aménagement du territoire & infrastructures
Mandat :
Conseillère régionale



Muriel BURGAZ

55 ans - Responsable formation & animation
Commissions thématiques :
- Economie de proximité, commerce, artisanat & professions libérales
- Entreprise, économie et emploi
- Formation continue et apprentissage
- Commission permanente
Mandat :
Conseillère régionale



Marie DAUCHY

29 ans - Assistante commerciale
Commissions thématiques :
- Formation continue et apprentissage
- Formation initiale et lycées
- Relations internationales & accords agricoles
- Vie associative, sport et jeunesse
Commission permanente
Mandat :
Conseillère régionale



Olivier AMOS

39 ans - Chef d'entreprise
Commissions thématiques :
- Affaires culturelles
- Agriculture, ruralité, viticulture, forêt et alimentation
- Economie de proximité, commerce, artisanat & professions libérales
- Numérique
Mandat :
Conseiller régional



Pénélope CHALON

30 ans - Agent administratif
Commissions thématiques :
- Action sociale, politique de la ville et logement
- Agriculture, ruralité, viticulture, forêt & alimentation
- Numérique
- Tourisme et thermalisme
Mandat :
Conseillère régionale



Pierre DELACROIX

68 ans - Médecin anesthésiste
Commissions thématiques :
- Action sociale, politique de la ville & logement
- Enseignement supérieur et recherche
Santé, famille, politique en faveur des handicapés et des aînés
Transports, aménagement du territoire & infrastructures
Mandats :
Conseiller Municipal de Lyon
Conseiller régional



Jean-Pierre BARBIER

71 ans - Chef d'entreprise
Commissions thématiques :
- Agriculture, ruralité, viticulture, forêt et alimentation
- Formation continue & apprentissage
- Relations internationales & accords agricoles
- Sécurité
Mandat :
Conseiller régional



Maxime CHAUSSAT

30 ans - Ingénieur
Commissions thématiques :
- Environnement, développement durable & énergie
Numérique
Santé, famille, politique en faveur des handicapés & des aînés
- Transports, aménagement du territoire & infrastructures
Mandat :
Conseiller régional



Bruno DESIES

63 ans - Gérant de société
Commissions thématiques :
- Economie de proximité, commerce, artisanat & professions libérales
- Entreprise, économie et emploi
- Relations internationales & accords agricoles
- Transports, aménagement du territoire & infrastructures
- Commission permanente
- Questure
Mandat :
Conseiller régional



Béatrix BOLVIN

61 ans - Chirurgien dentiste
Commissions thématiques :
- Enseignement supérieur & recherche
- Formation continue & apprentissage
- Santé, famille, politique en faveur des handicapés & des aînés
Mandat :
Conseillère régionale



Stanislas CHAVELET

46 ans - Directeur de magasin
Commissions thématiques :
- Affaires culturelles
- Finances, administration générale
- Formation initiale et lycées
- Santé, famille, politique en faveur des handicapés et des aînés
- Commission permanente
Mandat :
Conseiller régional



Michel DULAC

74 ans - Commerçant fleuriste
Commissions thématiques :
- Economie de proximité, commerce, artisanat & professions libérales
- Entreprise, économie et emploi
- Relations internationales & accords agricoles
- Sécurité
Mandat :
Conseiller régional



Alain BREUIL

58 ans - Ingénieur
Commissions thématiques :
- Environnement, développement durable & énergie
- Relations internationales & accords agricoles
- Transports, aménagement du territoire & infrastructures
Mandats :
Conseiller municipal de Grenoble (38)
Conseiller régional



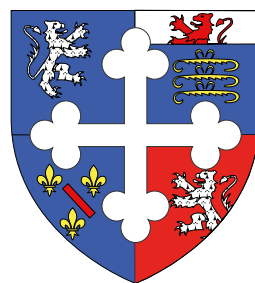
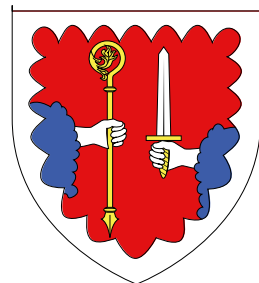
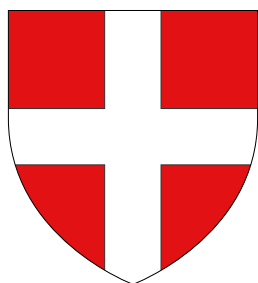
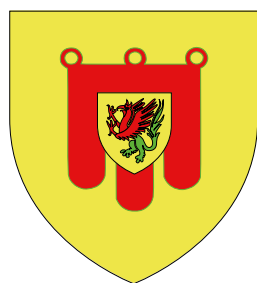
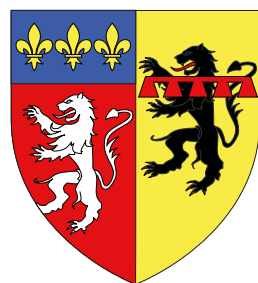
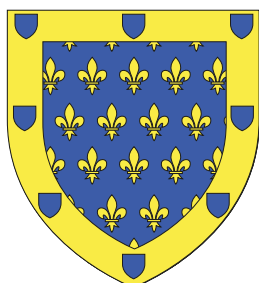
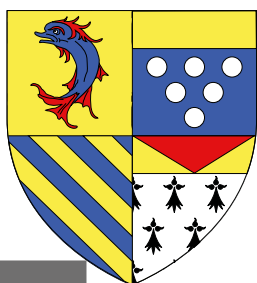
Muriel COATIVY

50 ans - Avocat
Commissions thématiques :
- Environnement, développement durable & énergie
- Formation continue et apprentissage
- Montagne
- Sécurité
- Commission permanente
Mandats :
Conseillère municipale de Sainte-Foy-Lès-Lyon (69)
Conseillère régionale



Eric FAUROT

50 ans - Cadre commercial
Commissions thématiques :
- Agriculture, ruralité, viticulture, forêt & alimentation
- Environnement, développement durable & énergie
- Montagne
- Tourisme et thermalisme
Mandat :
Conseiller régional



**Richard FRITZ**

68 ans - Retraité du secteur privé
Commissions thématiques :
 - Affaires culturelles
 - Agriculture, ruralité, viticulture, forêt et alimentation
 - Enseignement supérieur et recherche,
 - Environnement, développement durable & énergie
Mandat :
 Conseiller régional

**Sandrine LIGOUT**

47 ans - Gérante de société
Commissions thématiques :
 - Affaires culturelles
 - Formation initiale et lycées
 - Montagne
 - Vie associative, sport et jeunesse
Mandats :
 Conseillère municipale de Saint-Priest (69)
 Conseillère régionale

**Gabriel de PEYRECAVE**

39 ans - Conseiller en assurance
Commissions thématiques :
 - Economie de proximité, commerce, artisanat et professions libérales
 - Entreprise, économie et emploi
 - Finances, administration générale
 - Sécurité
Mandats :
 Conseiller municipal
 et d'agglomération de Saint-Etienne (42)
 Conseiller régional

**Jean-Marie GARCIN**

56 ans - Responsable commercial
Commissions thématiques :
 - Environnement, développement durable & énergie
 - Montagne
 - Tourisme et thermalisme
 - Vie associative, sport et jeunesse
Mandat :
 Conseiller régional

**Agnès MARION**

39 ans - Editrice
Commissions thématiques :
 - Action sociale, politique de la ville & logement
 - Affaires culturelles
 - Enseignement supérieur et recherche
 - Santé, famille, politique en faveur des handicapés & des aînés
 - Commission permanente
Mandats :
 Conseillère municipale de Lyon
 Conseillère régionale

**Céline PORQUET**

39 ans - Assistante de direction en hôtellerie
Commissions thématiques :
 - Action sociale, politique de la ville & logement
 - Montagne
 - Numérique
 - Tourisme et thermalisme
Mandats :
 Conseillère municipale de Viviers (07)
 Conseillère régionale

**Alexis JOLLY**

26 ans - Salarié presse montagnarde
Commissions thématiques :
 - Affaires culturelles
 - Finances, administration générale
 - Formation initiale et lycées
 - Vie associative, sport et jeunesse
Mandats :
 Conseiller métropolitain
 de Grenoble-Alpes Métropole
 Conseiller municipal d'Échirolles (38)
 Conseiller régional

**Antoine MELLIES**

27 ans - Assistant parlementaire
Commissions thématiques :
 - Entreprise, économie et emploi
 - Relations internationales & accords agricoles
 - Transports, aménagement du territoire & infrastructures
 - Vie associative, sport et jeunesse
Mandats :
 Conseiller municipal de Givors (69)
 Conseiller régional

**Sophie ROBERT**

44 ans - Conseil en formation
Commissions thématiques :
 - Finances, administration générale
 - Formation initiale et lycées
 - Tourisme et thermalisme
 - Commission permanente
 - Questure
Mandats :
 Conseillère municipale
 & communautaire de Feurs (42)
 Conseillère régionale

**Marie de KERVEREGUIN**

35 ans - Rapporteur d'affaires
Commissions thématiques :
 - Action sociale, politique de la ville & logement
 - Finances, administration générale
 - Santé, famille, politique en faveur des handicapés & des aînés
 - Vie associative, sport et jeunesse
Mandats :
 Conseillère municipale de Corenc (38)
 Conseillère régionale

**Thibaut MONNIER**

30 ans - Entrepreneur
Commissions thématiques :
 - Enseignement supérieur et recherche
 - Entreprise, économie et emploi
 - Formation continue et apprentissage
 - Numérique
 - Commission permanente
Mandat :
 Conseiller régional

**Olivier de SAINTE-MARÉVILLE**

51 ans - Commercial
Commissions thématiques :
 - Economie de proximité, commerce, artisanat & professions libérales
 - Formation continue et apprentissage
 - Montagne
 - Vie associative, sport et jeunesse
Mandat :
 Conseiller régional

**Gilles LACROIX**

51 ans - Commerçant - Chef d'entreprise
Commissions thématiques :
 - Economie de proximité, commerce, artisanat & professions libérales
 - Numérique
 - Transports, aménagement du territoire & infrastructures
Mandat :
 Conseiller régional

**Laure PELLIER**

49 ans - Responsable gestion interne en cabinet d'expertise comptable
Commissions thématiques :
 - Action sociale, politique de la ville & logement
 - Montagne
 - Tourisme et thermalisme
Mandat :
 Conseillère régionale

**Thierry SÉNÉCLAUZE**

53 ans - Agriculteur
Commissions thématiques :
 - Agriculture, ruralité, viticulture, forêt & alimentation
 - Environnement, développement durable & énergie
 - Relations internationales & accords agricoles
 - Sécurité
Mandat :
 Conseiller régional

**Vincent LECAILLON**

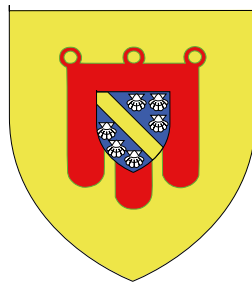
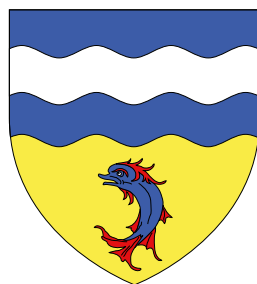
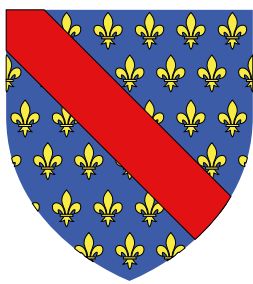
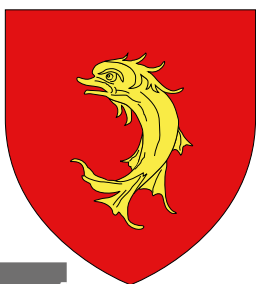
53 ans - Enseignant
 Professeur d'histoire et de géographie
Commissions thématiques :
 - Enseignement supérieur et recherche
 - Formation initiale et lycées
 - Tourisme et thermalisme
Mandats :
 Conseiller municipal de Saint-Jorioz (74)
 Conseiller régional

**Charles PERROT**

VICE-PRÉSIDENT DE GROUPE
 57 ans - Dirigeant d'entreprise
Commissions thématiques :
 - Entreprise, économie et emploi
 - Finances, administration générale
 - Sécurité
 - Commission permanente
Mandats :
 Conseiller municipal de Feurs (42)
 Conseiller régional

**Isabelle SURPLY**

32 ans - Graphiste
Commissions thématiques :
 - Affaires culturelles
 - Formation initiale et lycées
 - Numérique
 - Santé, famille, politique en faveur des handicapés & des aînés
Mandat :
 Conseillère régionale



Contactez-nous... REJOIGNEZ-NOUS !

04 26 73 41 07 - www.fnra.fr
 fn@auvergnerhonealpes.eu



@groupeFnAURA



FN Auvergne Rhône-Alpes



ECRIRE À UN(E) ÉLU(E)
 prenom.nom@auvergnerhonealpes.eu
 prenom-prenom.nom@auvergnerhonealpes.eu
 prenom.nom-nom@auvergnerhonealpes.eu



DES ELUS SUR LE TERRAIN

★ EN SYRIE ★ au secours des CHRÉTIENS D'ORIENT



Depuis cinq ans, la Syrie subit une guerre dévastatrice, des groupes djihadistes sèment le chaos, avec la complicité de pays occidentaux, dont la France. Parmi leurs victimes : les chrétiens dont

la France avait historiquement le rôle de protecteur. Il me paraissait essentiel de faire modestement contre poids à cette situation en rejoignant l'association SOS Chrétiens d'Orient, ce groupe de jeunes Français courageux et tout à fait remarquables, qui mène un nombre important d'actions humanitaires. Voici ce que j'ai vu en Syrie : Dans les zones contrôlées par le gouvernement syrien légitime, celui de Bachar Al-Assad, les chrétiens vivent en sécurité. Evidemment, la Syrie est un pays en guerre et beaucoup de personnes ont tout perdu, les dégâts matériels et humains sont immenses. Depuis l'intervention de la Russie, les choses ont changées. L'armée a repris la main sur le terrain et les Syriens sont aujourd'hui persuadés que le plus difficile est derrière eux. Certaines familles commencent à retourner chez elles maintenant que leurs villages ont été libérés et sont sécurisés. C'est notamment le cas à Maaloula, village où l'on parle l'araméen, la langue du Christ, dans lequel j'ai pu me rendre. La population est unie autour de son président Bachar Al-Assad qui est très populaire car tous les mouvements qui ont pris les armes contre le gouvernement sont des groupes islamistes radicaux et dangereux, tous, sans exception, il n'y a pas d'opposition modérée. Il est toujours plus utile de se rendre sur place pour constater la réalité d'une situation, car les médias français pratiquent la désinformation à grande échelle, c'est l'un des enseignements principaux que je retiens.

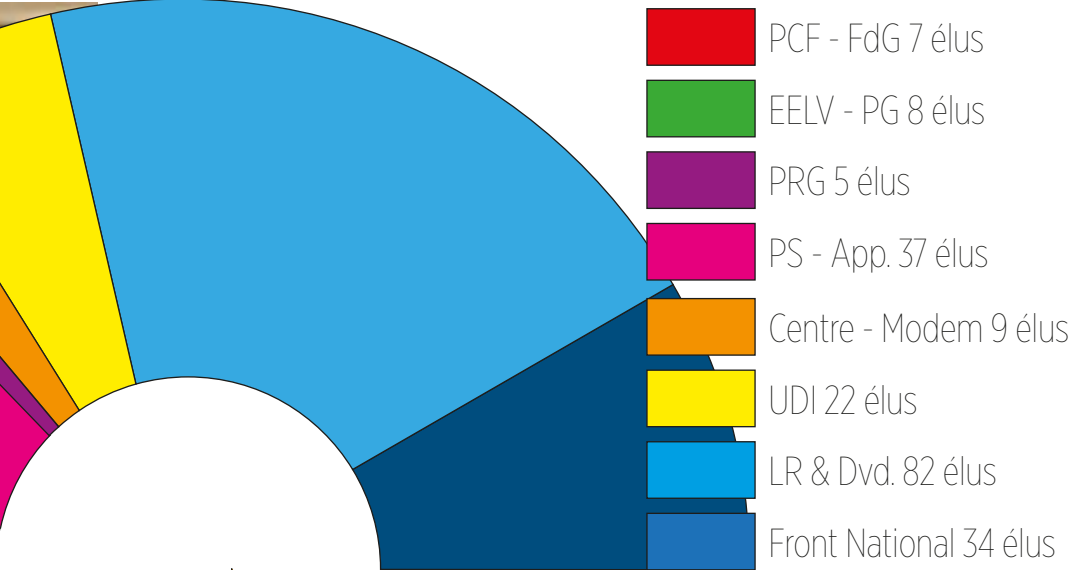
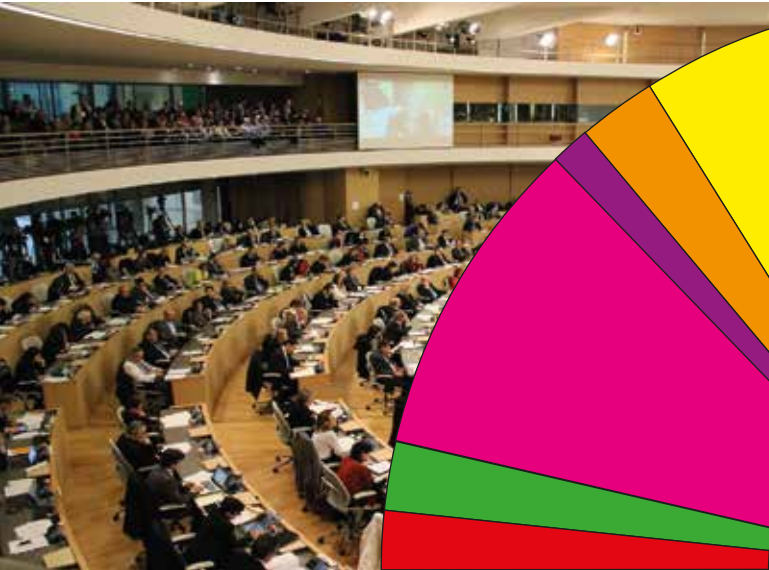


1 & 2 : Beatrix Bolvin, Marie de Kervéréguin, Mireille d'Ornano et Alexis Jolly lors de la cérémonie de prise de Fonction du Préfet de l'Isère, le lundi 30 mai
3 : Isabelle Surply et Sophie Robert, lors des Comices de Feurs (42)
4 : Muriel Coativy, à Lyon, pour la manifestation de soutien aux forces de l'Ordre
5 : Vincent Lecaillon et Anne Abadie-Parisi - Commémoration au Plateau des Glières
6 : Cérémonie du 8 mai à Voiron avec Bruno Desies
7 : Laure Pellier, inauguration Permanence des Élus à Valence
8 : Anne-Françoise Abadi Parisi - Commémoration du 8 mai 1945
9 : Pénélope Chalon et Maxime Chaussat au marché de Thoiry (01)
10 : Muriel Coativy et son équipe, sur le marché de la Croix-Rousse

11 : Maxime Chaussat, Gaëtan Noblet et Pénélope Chalon - Marché de Thoiry
12 : Laure Pellier et Richard Fritz à Valence en soutien aux Pompiers
13 : Céline Porquet sur le marché de Le Theil
14 : Inauguration du salon de l'Aquarium Ardèchois le 27 mars 2016
15 : Mobilisation à Barjac contre le gaz de schiste le 28/02 2016 avec Céline Porquet
16 : Alexis Jolly en tractage sur le marché de Grenoble
17 : Foire expo de Sciez s/ Léman - Arrivée d'Anne-Françoise Abadie Parisi
18 : Bernard Monnot et Stanislas Chavelet, cérémonie du 8 mai à Riom (63)
19 : Maxime Chaussat en déplacement à Homs
20 : Commission Permanente le 26 mai à Clermont-Ferrand

Auvergne & Rhône-Alpes

Les rapports de force politiques dans l'hémicycle





**Contactez-nous...
REJOIGNEZ-NOUS !**

04 26 73 41 07
www.fnra.fr
fn@auvergnerhonealpes.eu

@groupeFnAURA
FN Auvergne Rhône-Alpes

PROTOCOLE Dates des cérémonies		
Les principales cérémonies et leurs dates		
Souvenir des victimes de la déportation et morts dans les camps de concentration du III ^e Reich au cours de la guerre 1939-1945	Dernier dimanche d'avril	Loi n° 54-415 du 14 avril 1954
Commémoration de la victoire de 1945	8 mai	Décret du 1 ^{er} avril 1965
Journée de l'Europe	9 mai	Décision du Conseil Européen du 29 juin 1985
Commémoration en France métropolitaine de l'Abolition de l'esclavage	10 mai	Décret n° 2006-388 du 31 mars 2006
Fête de Jeanne d'Arc	2 ^e dimanche de mai	Loi du 10 juillet 1920
Journée nationale d'hommage « aux morts pour la France » en Indochine	8 juin	Décret n° 2005-547 du 26 mai 2005
Journée nationale commémorative de l'appel historique du Général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi	18 juin	Décret n° 2006-313 du 10 mars 2006
Fête nationale	14 juillet	Loi du 6 juillet 1880
Journée nationale à la mémoire des victimes de crimes racistes et antisémites de l' État français et d'hommage aux « Justes » de France	Dimanche 16 juillet ou le dimanche qui suit le 16 juillet	Loi n° 2000-644 du 10 juillet 2000
Journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres de formations suppléatives	25 septembre	Décret du 31 mars 2003
Armistice du 11 novembre 1918	11 novembre	Loi du 24 octobre 1922
Journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie	5 décembre	Décret n° 2003-925 du 26 septembre 2003

Le port de l'écharpe

L'article D. 2122-4 du code général des collectivités territoriales dispose que les maires portent l'écharpe tricolore avec glands à franges d'or dans les cérémonies publiques et toutes les fois que l'exercice de leurs fonctions peut rendre nécessaire ce signe distinctif de leur autorité. Les adjoints portent l'écharpe tricolore avec glands à frange d'argent dans l'exercice de leurs fonctions d'officier d'état civil et d'officier de police judiciaire, et lorsqu'ils remplacent et représentent le maire en application des articles L.2122-17 et L.2122-18. Il en va de même pour les conseillers municipaux lorsqu'ils remplacent le maire en application de l'article L.2122-17 ou lorsqu'ils sont conduits à célébrer les mariages par délégation du maire.

Par ailleurs, le décret n° 2000-1250 du 18 décembre 2000 (Journal officiel du 23 décembre 2000) a fixé un dispositif laissant aux élus communaux la liberté de porter l'écharpe en ceinture ou en écharpe, et précise l'ordre dans lequel doivent être portées les couleurs. L'ordre retenu, faisant figurer le bleu près du col, a pris en compte les observations historiques, iconographiques et les usages anciens les plus répandus, par différenciation avec l'ordre adopté par les parlementaires, depuis plus d'un siècle, qui place le rouge près du col. La modification réglementaire présente donc l'avantage de distinguer optiquement un parlementaire d'un maire, étant entendu qu'en cas de cumul de mandat (député-maire, sénateur-maire) c'est le mandat national qui prévaut. Le port de l'écharpe tricolore n'est pas une obligation, mais fait partie d'une coutume nationale et républicaine.

Aucun texte législatif ou réglementaire n'autorise le port d'écharpes tricolores (bleu, blanc, rouge) par les conseillers régionaux et les conseillers généraux à l'occasion des cérémonies officielles. Le port de telles écharpes par des élus n'en ayant pas le droit constitue une usurpation de signes, et est passible des sanctions prévues par l'article L.433-14 du code pénal qui punit d'un an d'emprisonnement et d'une amende de 15 000 euros le fait d'user, publiquement et sans droit, d'un insigne réglementé par l'autorité publique. S'agissant des écharpes aux couleurs d'une région, elles ne présentent aucune valeur officielle mais elles ne sont pas interdites. L'écharpe de région se porte, de l'épaule droite au côté gauche. Article D. 2122-4 du code général des collectivités territoriales.

Après les portiques, après les tourniquets...
...FINALEMENT, SI ON METTAIT DES RIDEAUX



L'HUMEUR DE NATS

Le Front National de retour dans les lycées...

Pour la première fois depuis la présidence de Charles MILLON, le FRONT NATIONAL opère un retour en force dans les représentations de la Région au sein des lycées, en obtenant 155 suppléances et 2 postes de titulaires (lycée Apollinaire et lycée Lafayette à Clermont-Ferrand). Au total, les élus du FRONT NATIONAL obtiennent 323 représentations dont 82 postes de titulaires et 241 suppléances. Rappelons que dans la précédente mandature, la représentation des élus FN dans les Organismes extérieurs était inférieure à 50 postes, titulaires et suppléants confondus. Ce succès est d'une part le fruit de la poussée électorale de décembre dernier, mais aussi le résultat de la démobilisation d'une gauche atomisée par sa défaite et de l'impréparation d'une majorité régionale qui peine à trouver ses marques.

A travers ces représentations, le FRONT NATIONAL va poursuivre son travail d'enracinement et de présence sur le terrain.

Informers les électeurs qui nous ont conduits à la Région est un devoir. Et c'est le but de cette rubrique, qui leur permettra, tout au long de notre mandat, de suivre nos actions, notre travail et notre engagement. Car nous sommes au Conseil régional pour défendre avec force et convictions les idées sur lesquelles nous avons été élus et mettre en avant, en toute occasion haut et fort, notre vision et notre programme.

Nous ne sommes pas là pour distribuer des subventions les yeux fermés, ni laisser la majorité gérer sans contrôles cette Région, surtout quand on sait que son président n'en fait qu'une étape au service de ses propres ambitions.

Bon sens et exigence guident nos votes !

C'est donc motivés et déterminés que nous nous impliquons et nous exprimons depuis 6 mois au sein des commissions de travail thématiques et séances plénières. Avec professionnalisme également, grâce à un travail de fond, d'analyse, issu de l'expérience terrain des élus de notre groupe, car contrairement à la plupart des autres élus, nous ne sommes pas des professionnels de la politique, nous, notre métier s'exerce avant tout dans le concret de « la vraie vie ».

Alors, par exemple, l'une des compétences majeures de la Région est la « Formation continue et Apprentissage », commission dont je suis rapporteur. Nos interventions ont permis d'exiger des contrôles de résultats, des bilans chiffrés et ont montré que la logique d'adéquation entre l'offre et la demande n'était pas toujours vérifiée. Alors que c'est la logique même et un objectif essentiel et prioritaire que de recentrer la formation sur les besoins réels de l'économie

L'ACTION DES ÉLUS FN À LA RÉGION !



d'aujourd'hui et de demain.

Nos accords sur les votes de subventions sont allés en faveur des partenariats écoles/CFA/entreprises, véritables tremplins directs vers l'emploi. Alors que l'efficacité d'autres formes de contrats est très discutable, tels que les CARED, CTEF, les contrats d'aide et de retour à l'emploi durable (CARED), contrats territoriaux emploi-formation (CTEF) et autres dispositifs (EUREKA...) qui sont de véritables fourre-tout coûteux et souvent sans résultats démontrés.

La logique et le bon sens, défendus depuis toujours dans notre programme, est de rendre la formation professionnelle aux professionnels et d'aider en priorité les entreprises à la financer. Seuls les contrats professionnels, dans ou avec l'entreprise, ont à nos yeux du sens et donc notre soutien.

Simplifier et clarifier

Quel incroyable millefeuille administratif et

largesses en montants de subventions on découvre au fur et à mesure des votes de budgets ! Nos interventions et décisions de votes ont pour but de faire ouvrir les yeux sur l'inefficacité d'une telle usine à gaz et sur la nécessité d'en finir avec cet imbroglio de structures et d'interlocuteurs dans lequel ni les entrepreneurs ni les salariés ni les étudiants ou chômeurs ne trouvent de réponses adéquates. Sans parler de ces multiples enquêtes, analyses et évaluations régionales qui coûtent très cher !

Des attributions de budgets fort discutables

En matière de formation, le poids des dogmes de gauche a toujours conduit à privilégier le social au détriment de l'économie. Comment, entre autres, ne pas être interpellé par l'attribution d'une subvention de 2 106 752 € pour une seule année, destinée à la formation professionnelle des personnes détenues de la région ? J'ai soulevé en commission permanente l'extravagance d'un tel budget en rappelant que la prison était avant tout un lieu de punition et que l'on préférerait réserver de tels budgets pour former un public d'honnêtes gens. Rappelant en substance que l'on est encore là en pleine utopie de gauche !

Ce qui prouve notamment, comme sur bien d'autres plans constatés depuis 6 mois, que Monsieur Wauquiez veut bien reprendre les idées du Front National pour gagner les élections mais que cela ne se traduit pas forcément dans l'application de sa politique.

Des incohérences que nous ne manquerons pas de surveiller, de dénoncer et de rappeler dans toutes les commissions, les séances plénières et que nous continuerons à vous faire savoir à travers ce bulletin !

TERRITOIRE, OUI AUX PETITES COMMUNES !

Le Groupe Front National a toujours revendiqué pour les Régions un devoir d'intervention dans le domaine de l'aménagement du territoire, ou devrais-je dire, DES territoires.

L'Exécutif régional nous a demandé de nous prononcer sur la création d'un nouveau cadre d'intervention, baptisé « Contrats d'Aménagement Intercommunal », ainsi que les principes directeurs et axes principaux de ces mêmes contrats et du Schéma Régional d'Aménagement de Développement durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET).

Or il nous semble difficile de déterminer une politique d'implantation des infrastructures d'intérêt régional notamment sous l'angle des axes routiers sans faire référence aux Conseils départementaux. C'est d'autant plus important qu'à l'heure de la création de treize grandes régions, la définition des routes d'intérêt régional a un impact indéniable sur la gestion des routes départementales. Il serait nécessaire que les départements apparaissent formellement dans votre projet de délibération comme des interlocuteurs incontournables.

Ensuite, la place faite aux thématiques liées à la montagne nous semble pour le moins légère. L'angle d'attaque retenu enferme ce développement des territoires de montagne dans une seule perspective économique au détriment d'une réelle politique d'aménagement du territoire. Cela n'a rien d'anecdotique dans une

région qui compte près de trois massifs montagneux, les Alpes, le Massif-Central et, on l'oublie trop souvent, le Jura dans le département de l'Ain. Nous demandons donc que la logique de l'article 8 de la loi montagne du 9

janvier 1985 soit affirmée.

Enfin, alors que ces dispositions nous sont présentées sous l'angle d'une simplification administrative, nous nous interrogeons sur la réalité de cette simplification. Ainsi par exemple, les permis de construire doivent respecter le PLU, le PLU doit respecter le SCOT, le SCOT devra respecter le SRADDET. On imagine le temps qui

sera nécessaire entre le moment où le mammouth va ressentir un besoin à l'extrémité de son orteil et celui où l'information arrivera à son cerveau ! Nous voilà bien loin du souci de réactivité et d'efficacité sous lequel M. WAUQUIEZ entend placer sa présidence.

La mise en place de ces contrats est rendue nécessaire par la réforme territoriale dite « LOI NOTRe » qui revoit en profondeur le découpage des intercommunalités, un redécoupage qui va noyer la représentation et le poids politique des petites communes.

Avec cet autre volet de la loi NOTRe, nous assistons à l'aggravation de la fracture territoriale, de la désertification rurale.

Alors oui, la Région applique une loi, une réforme nationale mais elle peut et elle se doit, par une volonté politique, par une volonté réelle d'égalité de territoire, de défendre et de valoriser les grands perdants de cette réforme qui sont les territoires ruraux et agricoles. Nous estimons qu'une attention particulière doit être apportée aux projets favorisant les communes de moins de 5000 habitants.



**Céline
PORQUET**



**Alain
BREUIL**

DÉSENCLAVEMENT du CANTAL

En Assemblée plénière du 14 avril 2016 au Conseil régional Auvergne Rhône-Alpes, Alain Breuil a soutenu la politique en faveur du désenclavement du Cantal.

Monsieur le Président, chers collègues, le Front National vous suivra sur cette proposition car nous avons toujours été favorables au désenclavement des territoires oubliés de

la République.

Relier le Cantal à Paris ou aux autoroutes qui l'entourent va évidemment dans le bon sens. Tout comme l'aide au PME ou à l'agriculture de montagne. Les spécialités fromagères du Cantal le méritent et elles souffrent pourtant, victimes de la concurrence des fromages au lait en poudre. Si, si, ça existe et plus que vous ne le pensez. Savez-vous, par exemple, que la Hollande exporte plus de produits agricoles que la France, malgré nos champagnes et nos vins fins ?

Par ailleurs, vous citez dans votre rapport, le site emblématique du viaduc de Garabit ; Quel merveilleux exemple d'impéritie politique... Il a été entièrement repeint en rose bonbon anglais par le séillant Jack Lang.

Aujourd'hui, il détient pourtant un record. Un record ferroviaire mondial ! Aujourd'hui, on franchit le viaduc de Garabit à la vitesse fabuleuse de 10km/H : le temps de regarder les truites dans la Truyère ?!... Non, hélas, c'est pour cause de sécurité lié au délabrement avancé de nos infrastructures ferroviaires.

Bref, il est temps, il est grand temps de s'intéresser aux territoires ruraux et oubliés de notre pays qui eux, n'ont jamais rien cassé, ni rien brûlé !

*Retrouvez les interventions
de vos élus sur www.fnra.fr*



**Anne-Françoise
ABADIE PARISI**

De l'année 1983 et pour 6 ans, d'humeur voyageuse, elle est gouvernante d'hôtel au sein des villages du Club Med, puis de 1989 à 1994 à l'hôtel Penta de Genève.

Ayant rencontré un citoyen israélien durant un séjour au proche Orient, elle l'épouse et part vivre à Tel Aviv le 5 octobre 1994. Le 19 octobre de cette même année, elle est présente quand un djihadiste se fait exploser dans un autobus de la ligne 5, tuant 22 personnes et en blessant 47.

En Israël, employée par la compagnie Berlitz Ltd, elle y enseigne le français, auprès du ministère de la défense et ceci pendant 8 ans.

De retour en France en 2002, après avoir divorcé, elle retrouve effarée une France en proie à une islamisation rampante, et quand en 2010 Marine Le Pen dénonce les prières de la rue Myrha, elle adhère au Front National pour pouvoir voter pour elle à l'élection de la présidence du parti.

Afin de retrouver la sérénité nécessaire à l'éducation de ses deux filles, elle s'installe dans la vallée d'Abondance. Elle rejoint tout d'abord l'accueil d'une société de remontées mécaniques, puis en 2009, elle passe le diplôme d'état d'auxiliaire de vie sociale et officie ensuite auprès de malades lourdement handicapés en milieu montagnard. Pendant ce temps, elle devient une militante de terrain, puis se présente comme suppléante aux élections législatives de 2012.

Les enfants ayant grandi, puis étant parties, décidée à s'investir sérieusement dans l'activisme politique, elle se présente comme candidate pour le canton de Thonon aux départementales, puis aux élections régionales de décembre 2015 et est depuis secrétaire de la 5ème circonscription de Haute-Savoie.



**Olivier
AMOS**

39 ans, il est chef d'entreprise, marié et a 4 enfants. Diplômé de l'École Supérieure d'Ingénieurs de Paris-Est, il a fait carrière comme manager à France Télécom – Orange pendant 14 ans. Il a ensuite créé deux entreprises dans le secteur du e-commerce et de la communication digitale. Parcours politique : très attaché au respect de la vie et à la liberté d'entreprendre, il est entré en politique à Paris en 2000 au FRS (parti fondateur de l'UMP). Il a préféré rejoindre le Front National en 2003, plus en adéquation avec ses valeurs patriotiques et souverainistes. Membre du bureau de la Fédération FN du Rhône en 2004, il fut responsable de la 10ème circonscription, et successivement candidat aux élections municipales partielles de 2006 à Charbonnières-les-Bains, puis aux législatives de 2007, en 2008 à la législative partielle de la 11ème circonscription et aux cantonales sur Ecully. Déménageant sur Grenoble en 2009, il devient membre du bureau de l'Isère, en charge de la communication sur internet, en 2010 il est candidat suppléant à la législative partielle de la 4ème circonscription et aux régionales, en 2011 aux cantonales sur Grenoble 1 et aux sénatoriales, aux municipales de 2014 à Corenc, puis en 2015 aux départementales sur le canton de Meylan et enfin aux régionales où il a été élu au Conseil régional Rhône-Alpes-Auvergne. A Valence depuis 2016, il est membre du bureau de la Drôme, responsable de la 4ème circonscription.



**Jean-Pierre
Barbier**

Patron fondateur de l'entreprise Morancé Soudure à Villefranche-sur-Saône, (90 salariés, CA de 17 000 000 euros) ; patron d'entreprises en Afrique (il fait travailler plus de 800 personnes notamment en Guinée), ex-élu à la CCI, industriel connu et reconnu, Jean Pierre Barbier a aussi été président du club de foot de Villefranche-sur-Saône. Considéré comme un notable du Beaujolais, il s'engage pourtant, au péril de ses activités personnelles et professionnelles au Front national en 1988. Il sera depuis candidat à toutes les élections : législatives, sénatoriales, municipales, départementales et régionales. Elu au Conseil Municipal Caladois de 1995 à 2001, il atteint le second tour des législatives en 1997, avant d'être élu Conseiller régional Rhône-Alpes en 1998.

« L'effet Jean Pierre Barbier » dans le Beaujolais est indéniable : un homme de cœur et de conviction, les pieds solidement ancrés dans ses terres. Il est de ceux dont on dit encore « sa parole vaut un écrit ». Il déclarera en toute simplicité et modestie, au lendemain de l'élection départementale de 2015, alors que le binôme Barbier/Robert à Gleizé réalise le score historique de 35.45% des voix au 1er tour et de 47% au second : « si les gens au pouvoir avaient fait leur boulot, on ne parlerait pas du FN, vous ne parleriez pas de moi ».

Elu Conseiller régional FN Auvergne & Rhône-Alpes en 2015, membre des commissions Agriculture, Relations Internationales et Formation continue et apprentissage, il mène son mandat à son image : DE FRONT !

PORTRAITS D'ÉLUS

61 ans - 1 fille. Chirurgien-dentiste, diplômée à Paris en 1978. A exercé d'abord dans le secteur libéral à Paris, puis depuis 31 ans comme chirurgien-dentiste salariée à Grenoble en secteur mutualiste. Au cours de cet exercice, a aussi acquis une profonde connaissance des problèmes sociaux, ayant exercé dans différents secteurs.

A toujours été très attachée aux valeurs qui font la diversité des territoires et l'unité de notre pays dans le respect des règles de la République.

Face à l'état économique désastreux de notre pays après des décennies de gouvernance UMPS, elle soutient Marine Le Pen qui propose des projets économiques réalistes pour combattre le chômage et défendre l'économie contre la concurrence déloyale et soutenir l'attachement à la souveraineté de notre pays.

Défend aussi l'identité culturelle de notre pays et le droit des peuples contre les ravages de la globalisation destructrice. Est désormais aux côtés de Christophe Boudot au sein du groupe FN de la nouvelle région pour soutenir le Front National.



**Béatrix
BOLVIN**

Auvergne&Rhône-Alpes.fn - La Région patriote
Directeur de la publication : Christophe Boudot
Directeur de rédaction : Sylvain Roussillon
Rédacteurs : Groupe FN et élus - Bulletin à parution périodique
Imprimerie Saint-Joseph - Lyon
1 esplanade François Mitterrand, 69002 Lyon
Crédits Photos : CR AURA et Droits réservés
Bulletin d'information des élus régionaux du Groupe FN Auvergne & Rhône-Alpes
Ne pas jeter sur la voie publique



**Contactez-nous...
REJOIGNEZ-NOUS !**

04 26 73 41 07 - www.fnra.fr
fn@auvergnerhonealpes.eu

 @groupeFnAURA
 FN Auvergne Rhône-Alpes